



PROGRAMME : ESPOIR POUR LES FEMMES

**Atelier national de formation sur
« COMBATTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN PERIODES
DE CONFLITS, DE POST CONFLITS ET DANS LES MENAGES »**

RAPPORT FINAL

Lomé, Togo, 16 au 18 octobre 2013



**Par Dodji Delphine EDOH-KOUDOSSOU
Formatrice principale**

Les points de vue exprimés dans ces textes n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du ROFAP



SOMMAIRES	PAGES
Introduction	3
I. Cérémonie d'ouverture	3
II. Le déroulement de l'atelier	4
III. Cérémonie de clôture	8
IV. Les résultats obtenus	8
V. Les leçons apprises	11
VI. Les recommandations	11
Conclusion	11
Annexes	12



INTRODUCTION

Dans le but de combattre efficacement ces violences faites aux femmes, le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF) a initié un atelier de renforcement de capacités à Lomé du 16 au 18 octobre 2013 à l'hôtel st Manick. Vingt-quatre (24) participant(e)s soit 19 femmes et 05 hommes ont pris part à cette rencontre. L'atelier de formation dont le thème est : «**Combattre les violences faites aux femmes dans les périodes de conflits et post conflits et dans les ménages**», avait pour objectif de mettre en relief une nouvelle stratégie qui implique les hommes.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie de cet atelier a connu la participation des représentants d'organisations membres de ROFAF et d'éminentes personnalités parmi lesquelles Mme Olatokoumbo IGE Représentante Résidente du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme(HCDH) au Togo. Après l'installation des invités, diverses allocutions ont été prononcées :

La Directrice Exécutive de ROFAF Mme Massan d'ALMEIDA prenant la parole, a d'abord souhaité une cordiale bienvenue aux participant(e)s et aux invités avant de présenter le but et les objectifs de l'atelier. Elle a ensuite partagé avec l'assemblée les difficultés rencontrées lors de son séjour à Goma pour l'atelier sur "*Genre Prévention, Gestion et Résolution des Conflits*". Mais ; elle compte y retourner pour collaborer avec ses sœurs du nord Kivu dans le cadre d'autres activités.

Après, a suivie l'allocution de la présidente d'Horizon Développement. Elle a d'abord souligné que les femmes sont les principales victimes des conflits armés et a fait cas d'une étude réalisée au Togo pour mesurer l'ampleur des violences faites aux femmes. Cette étude a révélé l'existence effective des violences faites aux femmes dans toutes les régions mais plus dans les foyers.

La facilitatrice principale, Mme Dodji EDOH-KOUDOSSOU présidente du Réseau International des Femmes de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires section Togo (RIF-AMARC-TOGO), a dans son intervention, mis l'accent sur l'originalité de cet atelier par rapport aux précédents portant sur les violences faites aux femmes. Elle a aussi mis l'accent sur les bonnes pratiques et la nouvelle stratégie qui associe les hommes à la lutte avant de passer la parole à sa collègue Dr Léontine KONOU IDOHOU, présidente du Réseau pour l'Intégration des Femmes des ONG et Associations Africaines - cellule Bénin (RIFONGA-Bénin) qui n'a pas manqué elle aussi de remercier les organisatrices de cet atelier.

Pour sa part, Mr Omari SALUMU Assistant du Chargé de Programme et chargé de Formation au Congo Men's Network (COMEN) a insisté sur la protection des femmes contre le viol lors des conflits, après avoir exprimé sa joie de partager avec l'assistance son expérience d'homme travaillant avec d'autres hommes dans la lutte contre la violence sexuelle et celle basée sur le genre en République Démocratique du Congo dont la femme est toujours la principale victime.

Prenant la parole à son tour, Mme Olatokoumbo IGE Représentante Résidente du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme(HCDH) au Togo a remercié la Directrice Exécutive de ROFAF pour son travail à l'endroit des femmes et a relevé le fait qu'elle rentre dans la droite ligne de la vision des Nations Unies dans leur processus de protection des femmes.

Quant à la représentante du Groupe de Réflexion et d'Action Femme Démocratie et Développement (GF2D), après ses remerciements à ROFAF, elle a présenté brièvement les actions de sa structure en faveur des femmes victimes des violences. Elle a exhorté les femmes à développer d'avantage la solidarité entre elles pour vaincre ce fléau. Pour elle, les violences faites aux femmes constituent sans nul doute, un véritable drame qui détruit non seulement la femme elle-même, sa famille mais aussi la société toute entière, car cette tragique réalité des femmes en général et de celles vivant dans des pays en conflit en particulier exige des actions idoines impliquant tous les acteurs.

Enfin, Mme KOURA-BODJI Sirina Présidente de Réseau des Femmes Musulmanes d'Afrique section Togo (REFMA-Togo) et commissaire à la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), a pour



sa part insisté sur le poids des coutumes sur les femmes et a partagé avec l'assistance quelques cas de violences faites aux femmes en période post-électorale recueillis lors des audiences de la CVJR.

II. DEROULEMENT DE L'ATELIER

2.1. PREMIERE JOURNEE

2.1.1. Approche méthodologique

L'atelier a commencé avec la présentation des participant(e)s, la mise en place d'un bureau composé comme suit :

- Une présidente : Mme WILSON Akoélé KPETEMEY de l'Association Femmes et Environnement (AFE),
- Deux rapporteuses : Mme BINGUITCHA Prudence de RIF-AMARC-TOGO, et Mme KPETSU Idaoni de Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG).
- Un time keeper : M. FOLLY-SODOGA Folikoé d'Horizon Développement (HD),
- Une energizer, Mme ZAMBA Améyo d'Horizon Développement (HD).

Ensuite, les normes de l'atelier et les objectifs de la formation ont été présentés et adoptés ; Les attentes des participant(e)s ont été collectés et dépouillées. Ces attentes ont été revues à la fin de chaque journée afin d'apprécier la mesure dans laquelle les objectifs ont été atteints. L'intérêt de cet exercice est de réajuster au besoin les objectifs pédagogiques en vue de satisfaire les attentes des participantes qui sont résumées en ces termes dans le schéma ci-après :

SYNTHESE DES ATTENTES

Dans cet atelier
j'aimerais
Récouter...

Connaitre les vraies causes et les différentes formes des VFF (3)

Savoir les bonnes pratiques de lutte contre les VFF (4)

Découvrir les nouvelles stratégies ou approches pour éradiquer les VFF (12)

M'outiller en méthodes de prise en charge e des victimes des VFF (2)

Maîtriser les mécanismes(3) et instruments juridiques nationaux et internationaux (4) qui protègent la femme contre les violences

Elaborer un plan de suiv de l'atelier (2)

2.1.2. Les travaux proprement dits



Les travaux proprement dits ont débuté avec des exercices de groupe sur les violences faites aux femmes et les violences basées sur le genre. Pour ce faire, quatre groupes ont été formés et pour chacun une consigne a été donnée :

Le groupe 1 a pour tâche de relever les différents cadres et modes de production et de reproduction des stéréotypes. Le groupe 2 est chargé de lister les causes et conséquences des pratiques sociales discriminantes. Et pour le groupe 3, il s'agissait d'énumérer les causes et conséquences des violences sexuelles et sexistes suivantes : Avortement forcé et provoqué viol, proxénétisme, inceste, pédophilie, harcèlement sexuel, violences conjugales, attouchements, violences spirituelles. Enfin le groupe 4 a travaillé sur les types de violences lors des conflits, leur but et leurs conséquences. La présentation de ces travaux en carrefour ont mis fin aux travaux de la matinée

A la reprise, l'opportunité fut donnée à Mr. Omari pour la présentation de sa session sur le programme « Homme à Homme » qui est subdivisée en six grandes séquences.

La première séquence intitulée présentation du Congo Men's Network (COMEN) est un bref aperçu de ce qu'est le COMEN à travers sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs.

La seconde séquence intitulée "**les masculinités**", a concerné masculinité et la masculinité positive et comment passer de la masculinité simple à la masculinité positive. Pour passer de l'étape masculinité à la masculinité positive, plusieurs rubriques ont été abordées. Dans la première rubrique qui concerne les **étapes de changement**, le formateur a souligné que le changement se fait d'abord au niveau de l'individu, avant de toucher la famille, la communauté et par ricochet, la société toute entière.

Dans la seconde rubrique, il a été question de comprendre les étapes de changement à travers le cycle de socialisation des hommes et celui des femmes.

Par rapport aux stratégies pour engager les hommes, l'accent a été mis sur la sensibilisation, la mobilisation et la conscientisation des hommes afin qu'ils se joignent aux femmes dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ceci pour plusieurs raisons à savoir :

- La plupart des violences sont faites par les hommes
- Les hommes ont une grande part dans la prise des décisions
- L'homme est chef de famille
- L'homme est naturellement bon
- Sans l'implication des hommes dans la lutte il sera difficile de résoudre les questions de violences
- Tous les hommes ont d'une manière ou d'une autre été affectés par la violence et les maltraitances.

Pour finir, le formateur a abordé les thèmes de "**genre neutre**", "**genre sensitif**" et "**genre transformatif**" qui renvoient tous à des cadres de réflexion, de dialogue, de plaidoyer et d'éducation pour la masculinité positive.

Avant les mots de clôture des travaux de la journée de la formatrice principale, une évaluation a été faite par les participant(e)s suivie de la distribution des fiches de sondage.

2.2. DEUXIÈME JOURNÉE

Les travaux de la journée du 17 octobre 2013 ont débuté avec la présentation, l'amendement et l'adoption du rapport du jour 1. L'opportunité fut donnée par la suite aux participants de poser des questions d'éclaircissement sur la session : Les nouvelles stratégies pour éradiquer les violences faites aux femmes « programme homme à homme » de Mr Omari. Les réponses à ces questions ont suscité des apports des uns et des autres allant jusqu'au partage d'expériences entre les participants sur les violences faites aux femmes et les violences basées sur le genre.

L'exemple le plus touchant est celui du projet « Empower » présenté par la Présidente de RIFONGA-Bénin, Dr Léontine KONOU-IDOHOU. Ce projet, financé par les USA dans six pays d'Afrique dont le Bénin a pour mission de faire le suivi des victimes depuis la violence jusqu'à la réinsertion socioprofessionnelle de celles-ci. Toujours dans la continuation du débat, M. OMARI a exhorté les



participants à la sensibilisation de la racine (c'est-à-dire les auteurs) des violences qui sont bien entendu les hommes plutôt que de s'attaquer aux effets pour une prévention efficace des violences faites aux femmes.

A la fin des débats, Mme la facilitatrice principale prenant la parole pour annoncer les travaux d'élaboration du plan de suivi a d'abord défini le suivi et l'évaluation. Le suivi est donc la surveillance régulière du déroulement des activités prévues dans un plan d'action et l'évaluation est la comparaison entre les prévisions du plan d'action et les réalisations en vue de déterminer si les objectifs fixés sont atteints. Ainsi la différence entre un suivi et une évaluation est que le suivi se fait tout au long de l'exécution des activités alors que l'évaluation se fait périodiquement. Après avoir relevé la nuance entre les deux concepts, deux groupes ont été formés pour l'élaboration du plan de suivi de l'atelier. Le travail a consisté à remplir le diagramme d'un plan de suivi comprenant d'abord un titre de projet et son objectif général, suivi des objectifs spécifiques, des résultats attendus, des indicateurs, des activités prioritaires, des responsables, des sources de financement, le coût estimatif et la période d'exécution(cf. annexes).

Les travaux de l'après-midi ont commencé avec la restitution en plénière des travaux de groupe. Les amendements de l'assistance et apports des facilitateurs ont donné lieu à une synthèse générale.

Pour clôturer sa session, M. OMARI a entretenu les participant(e)s sur la "**paternité positive**" pour la promotion des familles saines. Au cours de son intervention, il a expliqué les raisons qui sous-tendent l'implication des hommes à la bonne paternité. Celles-ci se résument en quatre points à savoir :

- les hommes sont appelés pour la plupart à être père un jour ;
- ils ont forcément une relation avec les enfants soit comme beau-père, frère, oncles, grand-papa, enseignants, encadreurs, coach ou comme amis ;
- il est prouvé que la paternité responsable est avantageuse pour les enfants les femmes et les hommes eux-mêmes ;
- enfin les femmes et les filles continuent d'assurer la majorité des travaux ménagers.

Par ailleurs, dix conseils pour une paternité positive ont été énumérés par le formateur. Il s'agit de :

- engager les hommes depuis la période pré natale et de naissance ;
- accroître la participation des hommes dans l'encadrement des enfants ;
- promouvoir les bénéfices d'une paternité responsable engagée ;
- engager les hommes dans la santé des enfants tout en tenant compte surtout de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ;
- encourager les hommes à jouer avec les enfants ;
- engager les hommes comme alliés dans l'éducation des enfants ;
- encourager les hommes pour qu'ils manifestent l'affection envers les enfants ;
- engager les hommes dans la prévention de la violence envers les femmes, les enfants et aider ces derniers à se réhabiliter de la violence ;
- considérer les pères comme alliés et modèles pour l'égalité du genre
- et enfin, encourager l'implication des pères même lorsqu'ils ne vivent pas ensemble.

Une évaluation de la journée a mis fin aux activités de ce deuxième jour.

2.3. TROISIÈME JOURNÉE

Les travaux de la journée du 18 octobre 2013 ont commencé avec la présentation, l'amendement et l'adoption du rapport de la journée précédente. Après, la première partie de la session 3 intitulée « cadres et instruments juridiques protégeant les femmes contre les violences au Togo » fut annoncée par la facilitatrice principale, Mme EDOH-KOUDOSSOU. Elle a consisté essentiellement en un travail de groupe. Ainsi deux groupes ont été formés ; le groupe 1 était chargé de relever les différents cadres et instruments juridiques existants au Togo. L'exercice du groupe 2 a consisté à lister les différentes actions menées par le gouvernement et la Société Civile pour la prise en charge des victimes des violences faites aux femmes. Après la restitution, la facilitatrice principale, a présenté **la situation des**



violences faites aux femmes au Togo et les cadres juridiques existants sur les violences faites aux femmes.

Le premier point, a mis en relief les violences faites aux femmes considérées comme un problème culturel banal qui est soit trop complexe ou pas assez grave pour requérir une attention immédiate dans les pays en développement dont le Togo ; néanmoins une étude menée en matière des violences basées sur le genre au Togo en 2010 a révélé que les femmes sont victimes de plusieurs formes de violences dans toutes les régions du pays et dans les ménages. Les formes les plus vécues sont les violences psycho-morales, estimés à 90,5%, les violences physiques à 40,6%, les violences économiques à 34,2%, les violences sexuelles à 32,8%, les violences sociales à 19,5% et enfin les mutilations génitales féminines qui sont à 6,9%. En ce qui concerne le cadre juridique existant sur les violences faites aux femmes, il est à noter que le Togo a depuis les années 90 renforcé les initiatives protectrices de la femme ; ainsi l'environnement de protection des personnes vulnérables dans le but de faire respecter les droits et la dignité humaine a été renforcé avec l'existence des instruments nationaux, régionaux et internationaux.

Puis après, la parole fut donnée à Mme Léontine KONOU IDOHOU pour sa communication sur les « mécanismes et instruments juridiques internationaux protégeant les femmes contre la violence au Bénin en Afrique et dans le monde ». Cette partie de la session 3 était subdivisée en trois séquences : La première séquence dénommée les mécanismes internationaux et nationaux protégeant les femmes contre les violences s'est appesantie d'abord sur ce que sont les violences faites aux femmes avant de toucher quelques mécanismes dont les plus importants sont la grande cause nationale 2010, et le projet **Empower** réalisé dans 77 communes du Bénin.

La deuxième séquence a porté sur les instruments juridiques internationaux et nationaux protégeant les femmes contre les violences dont les importants sont le pacte international relatif aux civils et politiques, la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), la convention sur la torture et autres peines ou traitements inhumains, la résolution 1325 des Nations Unies, la constitution du 11 décembre 1990 du Bénin, la loi n°2003-03 du 3 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines au Bénin, pour ne citer que ceux-là.

En ce qui concerne la troisième séquence, il a été question des stratégies relatives à la prévention et à l'éradication des violences basées sur le genre ; les plus remarquables sont la mobilisation, la solidarité, les canaux de prise en charge des victimes, les centres d'écoute, les actions des ONG et Associations de lutte contre les violences basées sur le genre et les campagnes de sensibilisation. Ainsi, ces stratégies nécessitent l'adoption de quelques bonnes pratiques à savoir : la mise en place de comité de vigilances pour l'application des lois sur les violences par le comité national des femmes, des réunions, des marches...

La communicatrice insisté sur les difficultés que rencontrent les multiples initiatives : il s'agit entre autres du faible moyen financier, la faible vulgarisation des lois et des conventions, la faible mise en application des lois par les magistrats, la suppression des fonds pour la réinsertion des victimes en France et l'arrestation des femmes activistes en Irak et au Portugal.

Et pour clôturer sa présentation, elle a énuméré les défis à relever dont le renforcement des organisations de la société civile et la mise en application des textes.

Enfin, après la présentation et amendement du rapport du jour 3, une évaluation des travaux de l'atelier a été faite par les participant(e)s.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a connu quatre interventions :

Prenant la parole, la présidente du bureau de l'atelier Mme WILSON Akoélé KPETEMEY, a demandé à Mme DJODO Hanni du West African Network for Peacebuilding (WANEP) de présenter au nom du



bureau et des participant(e)s les remerciements au ROFAF et à sa Directrice Exécutive pour l'opportunité qu'ils leur a encore donné de renforcer leurs capacités sur la lutte contre les violences faites aux femmes et surtout sur cette nouvelle stratégie « Homme à Homme ». Les participant(e)s ont souhaité qu'un système de suivi soit mis en place afin que les acquis de l'atelier ne soient dispersés. Prenant la parole à son tour, Dr Léontine KONOU IDOHOU, a adressé ses remerciements à la Directrice Exécutive de ROFAF avant de l'exhorter à faire un plaidoyer auprès du Président de la République afin que le budget du Ministère de la Promotion de la Femme soit rehaussé. Ensuite, la parole fut donnée à Mme Dodji EDOH-KOUDOSSOU, formatrice principale qui n'a pas manqué de remercier ROFAF et tous les participant(e)s tout en souhaitant que la Directrice Exécutive de ROFAF continue à chercher des fonds pour organiser de tels ateliers dans plusieurs autres pays d'Afrique et pourquoi pas les décentraliser dans les régions administratives de notre pays.

Enfin, la Directrice Exécutive de ROFAF Mme Massan d'ALMEIDA dans son allocution a d'abord remercié les participant(e)s et les facilitateur(trice)s avant de relever que le champ d'action du réseau est grand mais les fonds ne sont pas disponibles pour l'exécution des projets. Elle s'est félicitée d'avoir invité Dr IDOHOU du Bénin et M. SALUMU OMARI Justin de la République Démocratique du Congo. Pour finir elle a informé l'assistance du grand débat sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui arrivent à échéance en 2015 car pour elle, les organisations de femmes doivent être informées sur le processus afin de savoir comment travailler sur le nouvel agenda. Enfin, elle a informé les participant(e)s du lancement d'un appel à projet qui est en cours sur le site du ROFAF avant de déclarer clos l'atelier.

IV. LES RESULTATS OBTENUS

La synthèse de l'évaluation des participantes consignée dans le tableau ci-dessous et le commentaire des formatrices montrent clairement que les résultats obtenus ont été positifs.



Atelier de formation: Combattre les violences a l'égard des femmes dans les situations de conflit et post conflit, et dans les ménages

1. L'atelier de formation a-t-il été en général...

Très instructif Instructif Peu instructif RAS

2. Le module de formation a été ...

Très instructif Instructif Peu instructif RAS

3. La durée de la formation a été...

Très suffisante Suffisante Pas suffisante RAS

4. Le contenu du module était-il adapté à vos attentes ?

Très adapté Adapté Pas adapté RAS

5. Quelles appréciations portez-vous sur les différentes sessions ?

Session 1 : Les violences faites aux femmes : typologie, conséquences et instruments juridiques protégeant les femmes contre les violences basées sur le genre.

Très instructif Instructif instructif RAS

Session 2 : Prise en charge, mécanismes et instruments juridiques internationaux protégeant les femmes contre les violences faites aux femmes au Bénin, en Afrique et dans le monde.

Très instructif Instructif Peu instructif RAS

Session 3 : Les stratégies pour éradiquer les violences faites aux femmes : « Programme Homme Homme » et plan de suivi de l'atelier.

Très instructif Instructif Peu instructif RAS

6. Les travaux pratiques étaient-ils ...

Faciles Abordables Difficiles RAS

7. Quelles appréciations portez-vous sur la prestation de la facilitatrice ?

Très satisfaisante Satisfaisante Pas satisfaisante RAS

8. Quelles actions concrètes pensez-vous initier après cette formation ?

- 05 – Sensibilisation sur l'éradication des violences faites aux femmes et vulgarisation des instruments juridiques
- 05 – Faire la restitution dans nos structures
- 04 – Mettre en œuvre le programme « homme à homme » dont masculinité positive
- 01 – Elaborer un projet pour la lutte contre les violences faites aux femmes
- 01 – Revoir nos stratégies d'intervention
- 01 – Impliquer les forces de l'ordre et les judiciaires dans la lutte
- 01 – Rendre opérationnel notre centre d'écoute et réveiller la conscience des femmes
- 01 – Créer un groupe d'enfants (artistique) pour la bonne lutte
- 02 – Sans opinions.

9. Le cadre de l'atelier a été...

Très bon Bon Médiocre RAS

10. Etes-vous satisfaite de la restauration ?

Très satisfaisante Satisfaisante Pas satisfaisante RAS

11. Avez-vous d'autres suggestions ?

- 01 – Le groupe cible n'est pas adapté pour le thème (Il au fallu autant d'hommes que de femmes)
- 01 – Que le guide du participant soit distribué à la fin de la formation
- 01 – Organiser les participants en coalitions pour soumission à appel à projet
- 01 – Reprendre cet atelier dans les milieux reculés du pays
- 01 – Félicitations à ROFAP
- 01 – Faire un atelier similaire mais sur les IST/VIH/Sida
- 01 – Revoir la climatisation à la baisse pour une bonne concentration
- 01 – A l'avenir, organiser la formation sur quatre jours



- | |
|---|
| <p>01 – Que ROFAP soutienne les organisations dans la mise en œuvre des acquis de la formation
01 – A l'avenir bien préciser le lieu de formation (situation géographique) dans les lettres d'invitation
11 - RAS</p> |
|---|

COMMENTAIRES DES FACILITATEUR(TRICE)S SUR L'EVALUATION DE L'ATELIER

L'atelier a été évalué par les 21 participant(e)s qui l'ont trouvé en général très instructif et instructif :

- 13 ont trouvé qu'il était très instructif et 08 l'ont trouvé instructif;
- 10 participant(e)s ont trouvé que les modules étaient très instructifs ; 10 participant(e)s également les ont trouvés instructifs et pour 01, ils étaient peu instructifs
- 02 ont trouvé que la durée était très suffisante; pour 16 elle était suffisante et 03 l'ont trouvé insuffisante
- Pour 04 participant(e)s, le contenu était très adapté ; et pour la majorité (17) il était adapté ;
- 05 participant(e)s ont trouvé que la **session 1** : Les violences faites aux femmes : typologie, conséquences violences basées sur le genre était très instructive et 16 l'ont trouvée instructive ;
- 10 participant(e)s ont trouvé que la **session 2** : Prise en charge, mécanismes et instruments juridiques internationaux protégeant les femmes contre les violences faites aux femmes au Togo, au Bénin, en Afrique et dans le monde était très instructive et pour 11 elle est instructive;
- 13 participant(e)s ont trouvé que **Session 3** : Les stratégies pour éradiquer les violences faites aux femmes : « Programme Homme à Homme » et plan de suivi de l'atelier était très instructive et 08 l'ont trouvé instructive;
- 06 participant(e)s ont trouvé les travaux pratiques faciles, 14 les ont trouvés abordables et 01 personne ils étaient difficiles;
- 08 sont très satisfaites de la prestation des facilitateur(trice)s et 13 en sont satisfaites ;
- Le cadre de l'atelier a été très bon pour 08 participant(e)s et bon pour 13 participant(e)s;
- Pour la restauration, 19 participant(e)s 19 en étaient satisfaits et 02 pas satisfaits ;

Pour les actions concrètes à initier après la formation :

Voici les actions à mener et le nombre de participants engagé pour chaque action :

- 05 – Sensibilisation sur l'éradication des violences faites aux femmes et vulgarisation des instruments juridique
- 05 – Faire la restitution dans nos structures
- 04 – Mettre en œuvre le programme « homme à homme » dont masculinité positive
- 01 – Elaborer un projet pour la lutte contre les violences faites aux femmes
- 01 – Revoir nos stratégies d'intervention
- 01 – Impliquer les forces de l'ordre et les judiciaires dans la lutte
- 01 – Rendre opérationnel notre centre d'écoute et réveiller la conscience des femmes
- 01 – Créer un groupe d'enfants (artistique) pour la bonne lutte

Quant aux suggestions des participantes :

Voici la liste des suggestions et les chiffres des participants pour chaque suggestion :

- Organiser les participants en coalitions pour soumission à l'appel à projet
- Reprendre cet atelier dans les milieux reculés du pays
- Faire un atelier similaire mais sur les IST/VIH/Sida
- A l'avenir, organiser la formation sur quatre jours
- Que ROFAP soutienne les organisations dans la mise en œuvre des objectifs de la formation

V. LEÇONS APPRISES



Les leçons apprises se résument en cinq points :

- Former les organisations des droits des femmes et de développement sur cette thématique avait permis de combler un besoin énorme de compréhension de la nouvelle stratégie de prévention ou d'éradication des violences faites aux femmes et filles à savoir le « Programme Homme à Homme, la masculinité positive et la bonne paternité »
- La cofacilitation a donné une autre dimension à la formation sur cette thématique en ce sens que les échanges étaient plus enrichissants et les formateur(trice)s ont appris les (un)es des l'autres.
- Cette formation nous a également permis de mieux connaître les mécanismes et instruments juridiques protégeant les femmes contre violences au Togo, au Bénin, en Afrique et dans le Monde et leurs niveaux d'applications.
- Elle nous a aussi appris qu'élaborer un plan de suivi d'atelier peut grandement aider les participant(e)s à rédiger des projets/programmes après la formation.

VI. RECOMMANDATIONS

- Par rapport au renforcement du pouvoir d'action des femmes, il est nécessaire de construire des alliances stratégiques (plateforme) pour mieux faire face aux défis ;
- Par rapport à l'équité genre : pour ce genre d'atelier, au moins 1/2 des participant(e)s devraient être des hommes ;
- Par rapport à la méthodologie : adopter pour tous les ateliers à venir l'élaboration d'un plan de suivi ;
- Revoir la durée de l'atelier (au moins 05 jours) pour permettre d'aller en profondeur du module et de finaliser le plan de suivi ;
- Par rapport à la suite à donner à cette formation, rechercher le financement à mettre à la disposition des organisations pour la mise en œuvre du programme : "homme à homme".

CONCLUSION

Nous félicitons le ROFAF pour le choix des thèmes adaptés à l'actualité et le remercions pour nous avoir associé(e)s à cette activité. Nous réaffirmons notre disponibilité pour la poursuite de cette collaboration.



ANNEXES

- (i) Plan de suivi groupe 1*
- (ii) Plan d suivi groupe 2*
- (iii) Mot de remerciement des participant(e)s*



Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAP)

(i)

PLAN DE SUIVI DE L'ATELIER SUR LES VFF LORS DES CONFLITS, POST-CONFLITS ET DANS LES MENAGES							
TRAVAIL DU GROUPE 1							
TITRE DU PROJET : PROMOTION DE LA MASCULINITE POSITIVE AU TOGO				GROUPE CIBLE : LES HOMMES			
Objectif général : contribuer à la réduction des violences faites aux femmes au Togo							
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités prioritaires	Responsables	Sources de financement	Cout estimatif	Période d'exécution
Mettre en place une plateforme pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes à travers une synergie d'actions des OSC	Les OSC du Togo travaillent en synergie Le plan est mis en action	1. la liste des OSC membres 2. les textes existent 3. rapports d'activités	1. séance de travail des OSC –AG 2. élaboration de plan d'action 3. cf. plan d'action atelier de réflexion 4. revue des activités planifiées	ROFAP	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
Assurer la prise en charge des victimes des violences	1. Un centre d'écoute pilote est opérationnel 2. Une ligne verte est ouverte	1. Centre d'écoute existe 2. Le numéro de la ligne est vulgarisé et utilisé	1. Location d'un bureau avec équipement et recrutement de personnel 2. Faire la publicité de la ligne verte	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
Amener les garçons et les hommes à un changement positif de comportement vis-à-vis des filles et des femmes	1. 1500 hommes sont sensibilisés sur la masculinité positive	1. Nombre de personnes sensibilisées	1. sensibilisations (3 conférence-débat, 1 journée de réflexion, 3 kermesses)	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014

-	2. 210 leaders religieux à raison de 6 par préfecture sont formés	2. nombre de séances organisées	2. formation des leaders religieux,	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
	3. 1050 enseignants sont formés (30 par préfectures) qui formeront à leur tour 10 élèves soit	3. nombre d'enseignant formés	3. formation des enseignants	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
	4. 10500 élèves formés	4. Nombres d'élèves formés	4. formation des élèves	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
	5. 140 journalistes sont formés	5. Nombres de journalistes formés	5. Formation des agents de médias modernes	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014
	6. 100 communicateurs traditionnels sont formés	6. Nombre de communicateurs traditionnels sont formés	6. Formation des communicateurs traditionnels	ONG et Associations	Partenaires Techniques et Financiers Fonds propres	Cf. Budget	Janvier-décembre 2014

(ii)

PLAN DE SUIVI DE L'ATELIER SUR LES VFF LORS DES CONFLITS, POST-CONFLITS ET DANS LES MENAGES TRAVAIL DU GROUPE 2							
TITRE DU PROGRAMME : IMPLICATION DES HOMMES DANS L'ERADICATION DES VIOLENCES FAITES AUX FILLES ET AUX FEMMES							
Objectif général : Contribuer à l'éradication des violences faites aux filles et aux femmes							
Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs	Activités prioritaires	Responsables	Sources de financement	Coûts estimatifs	Période d'exécution
Sensibiliser les hommes sur les violences faites aux Femmes et aux filles au sein des ménages	Les hommes sont sensibilisés Des conférences itinérantes sont organisées	Nbre d'hommes sensibilisés Nbre de participants aux conférences	Identification Sensibilisation homme à homme Organisation des conférences itinérantes	ONG, Association , réseaux	Gouvernement Apport local Partenaires techniques et financiers (UNFPA, HCDH, EMBASSADE DANEMARK, IBIS, etc	Cf. budget	De janvier à juin 2014
Former des formateurs	Les hommes sont formés	Nbre d'hommes formés	Formation de formateurs sur le programme homme à homme	ONG, Association , réseaux	Gouvernement Apport local Partenaires techniques et financiers (UNFPA, HCDH, EMBASSADE DANEMARK, IBIS,...	Cf. budget	De janvier à décembre 2014
Impliquer les juristes et para juristes dans l'application effective des textes de loi sur les violences faites aux femmes et aux filles	Les juristes et para juristes sont formés aux textes de loi sur les violences faites aux femmes et filles	Nbre de juristes formés Nbre d para juristes formés Nbre de diffusion d'émissions radio télévisées (français et langues locales)	Ateliers de formation sur les textes de loi Elaboration d'outils de sensibilisation Elaboration de spots publicitaires Organisation des débats radio télévisés	ONG, Association s, réseaux	Gouvernement Apport local Partenaires techniques et financiers (UNFPA, HCDH, EMBASSADE DANEMARK, IBIS, USAID, etc	Cf. budget	De janvier 2014 à décembre 2016
Renforcer les capacités des médias modernes et traditionnels sur les violences faites aux femmes et aux filles	Les journalistes et griots sont formés sur les violences faites aux femmes et filles les informations fiables sont diffusées	Nbre de journalistes formés Nbre de griots formés Nbre d'auditeurs atteints Nbre de conférences organisées	Formation Information Elaboration des plaquettes Conférence de presse	ONG, Association s, réseaux	Gouvernement Apport local Partenaires techniques et financiers (UNFPA, HCDH, EMBASSADE DANEMARK, IBIS, USAID, etc	Cf. budget	De janvier 2014 à décembre 2016

*(iii)***MOT DE REMERCIEMENT DES PARTICIPANTES**

Je viens au nom des participants et à mon nom personnel en qualité de chef de village, vous adressez nos vifs et sincères remerciements pour la confiance que vous avez placée en nous. En tant qu'organisations/associations/réseaux œuvrant pour les droits des femmes, nous avons pris part à cet atelier sur « combattre les violences à l'égard des femmes dans les situations de conflits et post conflits et dans des ménages ». Le thème développé est d'actualité et interpelle tout le monde et chacun de nous à la prise de conscience sur l'éradication des violences faites aux femmes et aux filles.

Nos remerciements vont particulièrement à la Directrice Exécutive de ROFAF et son équipe pour les efforts consentis en vue de l'épanouissement de la femme à travers diverses activités qu'elle mène, aux facilitateurs et à l'équipe de RIFONGA qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cet atelier, aux partenaires techniques et financiers ne cessent d'accompagner ROFAF pour l'atteinte des objectifs qu'il s'est assigné, à tous les membres du ROFAF qui ont contribué de diverses manières pour la réussite de cet atelier, qu'ils trouvent ici nos chaleureux remerciements.

Nous rassurons l'équipe de ROFAF que nous ferons tout pour mettre en pratique tous les acquis dont nous avons bénéficié afin que la femme marginalisée, battue, violée en temps de guerre ou de paix puisse porter un flambeau d'espoir d'un lendemain meilleur.

Nous souhaiterons que ces activités se poursuivent et que ROFAF accompagne davantage les organisations qui pourront soumettre des projets sur les violences faites aux femmes aux partenaires.

Nous recommandons qu'un système de partenariat s'instaure entre les ONGs participantes

Que le ROFAF mette en place un système de suivi des ONGs participantes

Vive ROFAF

Vive les ONGs/associations participantes

Je vous remercie

Fait à Lomé le 18 Octobre 2013

Les participant(e)s